



Tout  
savoir

## Dans le bon “Tanmpo” : La Ville de Basse–Terre inaugure la nouvelle école de musique

Inauguration de l’Ecole de Musique de Basse-Terre  
Le vendredi 22 septembre 2023 à 11h00  
Rue Maurice Martin  
97100 Basse-Terre

---

[www.ville-basseterre.fr](http://www.ville-basseterre.fr)  
[www.facebook.com/VilledeBasseTerre](https://www.facebook.com/VilledeBasseTerre)  
[www.linkedin.com/company/villedebasseterre](https://www.linkedin.com/company/villedebasseterre)  
[www.tanmpo.com](http://www.tanmpo.com)



## Un partenariat fructueux avec l'association Tanmpo

Le maire de la Ville de Basse-Terre, André Atallah, les membres de son conseil municipal et Jérôme Castry, directeur de l'établissement, procéderont le vendredi 22 septembre prochain à l'inauguration de l'École de musique de Basse-Terre.

L'école proposera aux mélomanes de tous âges une offre variée d'enseignements musicaux. Jérôme Castry et son équipe proposeront notamment des cours de batterie, chant, éveil musical, guitare, ka, piano, steel pan et violon. Initiation des tous petits, préparation des examens et concours ou formations en format Master Class, l'établissement aura vocation à accompagner les passionnés de tous horizons.

Une journée porte ouverte se tiendra le samedi 23 septembre 2023.

## La culture, coeur battant de la Ville de Basse-Terre

Les membres du collectif 4KG, l'artiste Cédric Tran Ngoc dit Yelow et des élèves de l'option Arts Plastiques du Lycée Gerville Réache rendront hommage à des figures basse-terriennes de la musique à travers une fresque située dans la cour de l'établissement.

Orchestrée par l'association Wi'anArt, cette collaboration est une nouvelle illustration de la place centrale occupée par la culture dans l'action de la municipalité.

Facteur de cohésion sociale et d'animation du territoire, la politique culturelle de la Ville de Basse-Terre s'appuie sur des partenariats structurants, notamment avec l'Artchipel ou le CEDAC, et vise à la fois à sensibiliser les publics et à démocratiser les pratiques artistiques et culturelles.

## Plan de financement

Financiers	%	€ HT
Ville de Basse-Terre	53%	111 000 €
Conseil Départemental	47%	100 000 €
Total recettes	100%	211 000€

Tout  
savoir